



DELIBERATION N°20140142 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2014

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 9 décembre 2014 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 5 représentés, 1 absent, à savoir :

ETAIENT PRESENTS :

- M. Hervé REYNAUD , président ;
- M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET (à partir de 19 h 10) ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Pascale OFFREY ; M. Christophe ORIOL ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN , adjoints ;
- M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; Mme Marie-Christiane DUTRUC ; M. Alexandre CIGNA ; Mme Marie-Françoise GUICHARD ; Mme Bernadette JACQUET ; Mme Béatrice COFFY ; Mme Nicole FOREST (à partir de 20 h 13) ; M. Jean-Marc MOUNIER ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Axel DUGUA ; Mme Antoinette FRATTA ; Mme Michelle GALLAND ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 19 h 48) ; M. Stéphane VALETTE ; M. Franck DESCOURS, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

- Mme Andonella FLECHET qui donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA (jusqu'à 19 h 10).
- Mme Nicole FOREST qui donne pouvoir à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 20 h 13).
- M. Philippe KIZIRIAN qui donne pouvoir à M. Stéphane VALETTE.
- Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT qui donne pouvoir à M. Alain BARBASSO (jusqu'à 19 h 48).
- M. Ludovic CASTILLAN qui donne pouvoir à M. Franck DESCOURS.

ABSENT :

- M. Jean-Pierre DE PASQUALE

SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle GALLAND.

-----oooOooo-----

O B J E T :

EXERCICE BUDGETAIRE 2014 - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°3

M. CADEGROS REGIS EXPOSE CE QUI SUIT :

Conformément à la législation en vigueur les prévisions inscrites au Budget Primitif de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice par l'assemblée délibérante. Il est proposé d'apporter les modifications suivantes au titre de la décision modificative n°3 :

Cette décision modificative intervient au titre des modifications de crédits suivantes :

- Ré-imputations de sommes prévues en subventions pour le CLIPS au profit de subventions exceptionnelles pour les activités scolaires.
- Intégration des subventions pour le ré-empeusement suite à la vidange des barrages.
- Prise en compte des subventions exceptionnelles aux associations prévues au conseil municipal.
- Ajustement des crédits concernant les indemnités des élus
- Ajustement des crédits pour les dépenses d'ordre général, notamment la fourrière, l'acquisition de petit matériel par l'ACMO...
- Ré-imputations des sommes prévues mais non utilisées pour la réalisation du Centre Social de Lavieu pour des opérations de voirie.
- Ré-imputations de crédits informatiques pour la réalisation des spots WIFI.
- Ajustements de crédits d'investissement et ré-imputations pour acquisition de petits matériels.
- Subventions d'équipements pour la GUSP (fresque, aires de jeux): réaffectation de crédits imputés auparavant en travaux.
- Ajustement des crédits en recettes et en dépenses du chapitre d'écriture d'ordres 041.

Fonctionnement

Dépenses			
Chap	compte	Fonction budgétaire	Total
011	60632 - F. de petit équipement	020 - Administration générale collect.	4 000.00 €
		112 - Police municipale	300.00 €
		422 - Autres activités pour les jeunes	-1 200.00 €
	60636 - Vêtements de travail	112 - Police municipale	2 500.00 €
	611 - Contrats prestatat ^e services	112 - Police municipale	8 000.00 €
	6184 - Versements à des organ.form.	020 - Administration générale collect.	-8 000.00 €
	6226 - Honoraires	01 - Opérations non ventilables	-60 400.00 €
114 - Autres services protect. civile		3 000.00 €	
Total 011 - Charges à caractère général			-51 800.00 €
023	023 - Virement section investissement	01 - Opérations non ventilables	1 200.00 €
Total 023 - Virement section investissement			1 200.00 €
65	6531 - Indemnités élus	021 - Assemblée locale	9 200.00 €
	6574 - Subv. fonct. person. droit privé	40 - Jeunesse et sports Services communs	-22 491.28 €
Total 65 - Autres charges gestion courante			-13 291.28 €
67	6745 - Subv. aux pers. droit privé	025 - Aides aux associations	41 400.00 €
		255 - Classes de découverte et autres	22 491.28 €
Total 67 - Charges exceptionnelles			63 891.28 €
Total général			0.00 €

Recettes			
Chap	compte	Fonction budgétaire	Total
Total général			0.00 €

Investissement

Dépenses			
Chap	compte	Fonction budgétaire	Total
21	2188 - Autres immo corporelles	020 - Administration générale collect.	3 422.71 €
	2152 - Installations de voirie	821 - Equipement de voirie	1 200.00 €
Total 21 - Immobilisations corporelles			4 622.71 €
23	2313 - Immos en cours-constructions	422 - Autres activités pour les jeunes	-24 252.00 €
		520 - Action sociale Services communs	-25 920.00 €
	2315 - Immos en cours-inst.techn.	020 - Administration générale collect.	30 000.00 €
		822 - Voirie communale et routes	134 500.00 €
Total 23 - Immobilisations en cours			114 328.00 €
20	2051 - Concessions, droits similaires	020 - Administration générale collect.	-3 422.71 €
Total 20 - Immobilisations corporelles			-3 422.71 €
204	20421 - Privé : Biens mobiliers, mat.	520 - Action sociale Services communs	10 050.00 €
	20422 - Privé : Bâtiments et instal.	520 - Action sociale Services communs	40 122.00 €
Total 204 - Subventions d'équipement versées			50 172.00 €
1005	2315 - Immos en cours-inst.techn.	422 - Autres activités pour les jeunes	-164 500.00 €
Total 1005 - CS LAVIEU			-164 500.00 €
041	2161 - Oeuvres et objets d'art	01 - Opérations non ventilables	1 650.48 €
	2051 - Concessions, droits similaires	01 - Opérations non ventilables	1 184.04 €
	16441 - Opérations afférentes à l'emprun	01 - Opérations non ventilables	500 000.00 €
	2113 - Terrains aménagés-sauf voirie	01 - Opérations non ventilables	20 767.22 €
	21311 - Hôtel de Ville	01 - Opérations non ventilables	3 179.28 €
	21318 - Autres bâtiments publics	01 - Opérations non ventilables	152 858.65 €
	2151 - Réseaux de voirie	01 - Opérations non ventilables	657.80 €
	21533 - Réseaux cablés	01 - Opérations non ventilables	7 500.00 €
	21538 - Autres réseaux	01 - Opérations non ventilables	1 973.40 €
	21568 - Autre matériel et outillage	01 - Opérations non ventilables	2 174.04 €
Total 041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			691 944.91 €
Total général			693 144.91 €

Recettes			
Chap	compte	Fonction budgétaire	Total
021	021 - Virement de la section de fonct	01 - Opérations non ventilables	1 200.00 €
Total 021 - Virement de la section de fonct			1 200.00 €
041	2031 - Frais d'études	01 - Opérations non ventilables	189 001.07 €
	16449 - Opérations afférentes à la ligne	01 - Opérations non ventilables	500 000.00 €
	2033 - Frais insertion	01 - Opérations non ventilables	2 943.84 €
Total 041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			691 944.91 €

Total général	693 144.91 €
---------------	--------------

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,
A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 30 voix pour, 2 abstentions, 6 non-participations,
(Mme Michelle GALLAND, Mme Antoinette FRATTA, M. Stéphane VALETTE, M. Alain BARBASSO,
absents de la salle, ne participent pas au vote),

DECIDE :

- **d'approuver** les mouvements constituant la décision modificative n°3 au budget principal de l'exercice 2014, s'équilibrant en dépenses et en recettes pour chacune des sections, tel que détaillé ci-dessus.

-----oooOooo-----

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20141216-dl20140142-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/12/2014

Certifié,
Saint-Chamond, le 17 décembre 2014

Le maire,
Signé :
Hervé REYNAUD